

Date: 24/01/2008
Edition: Bruxelles
Section: REGION
Sous Section: BRUXELLES

Une maison de répit à Evere

Première en Belgique. Elle accueillera 12 enfants gravement malades. Et leur évitera l'hôpital

EVERE Pensé comme une vraie maison, le pavillon du répit posera ses ailes à Evere, qui lui réserve un terrain dans le clos des Bâtisseurs. Cette première bruxelloise, initiée par l'ASBL Maison de répit et subsidiée par les ministres Cerexhe (CDH) et Vanhengel (VLD), accueillera douze enfants lourdement malades afin de les accompagner dans un environnement à visage humain.

Soit, la maison de répit allégera les familles qui ne peuvent accueillir leur enfant à la maison, les traitements en milieu hospitalier étant également une source de peurs et d'angoisses pour les petits en fin de vie.

Le permis d'urbanisme de cette maison de répit devrait être délivré d'ici mars prochain par la commune d'Evere à l'ASBL et sera, dès lors, rapidement suivi par la pose de la première pierre du bâtiment, nous révèle Fatiha Saïdi, échevine de l'Urbanisme à Evere (PS), qui tient à remercier les riverains des rues Colonel Bourg et du Maquis pour leur soutien : *"Aucune réclamation n'a été faite durant l'enquête publique ou lors de la réunion d'information, dans ce quartier à caractère résidentiel. Ce projet s'inscrit donc dans un aspect résolument humain"*.

La maison, si elle prendra l'apparence d'un petit bâtiment pavillonnaire de plain-pied avec un seul étage, abritera douze chambres réparties dans deux ailes : l'une pour les petits, la seconde pour les adolescents, ainsi que deux appartements qui permettront aux parents de rester sur place aux côtés de leur enfant malade, ainsi qu'une grande partie consacrée aux lieux de vie que l'on retrouve dans une vraie maison, comme les pièces consacrées aux jeux et à la télévision.

"Cette maison de répit permettra également de laisser les parents souffler", ajoute l'échevine everoise, *"et de se retrouver dans une institution hospitalière différente qu'un hôpital traditionnel. Ils auront également la possibilité de rester sur place. Les enfants que nous accueilleront souffriront notamment d'insuffisance respiratoire, ce qui met les parents dans l'impossibilité de les ramener à la maison. Une maison de répit à Bruxelles rendra cela presque possible."*

Ludivine Nolf

Cet article provient du site <http://www.dhnet.be>